



L'ÉDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens

Vous avez pratiquement tous trouvé dans vos boîtes aux lettres un courrier mettant en cause la gestion par la municipalité, des travaux en cours et des gens du voyage. Évidemment, tout le monde a le droit de s'exprimer, mais il semble important d'assumer ses dires en signant ce que l'on écrit et non en distribuant une lettre anonyme. De plus, ces personnes auraient dû se renseigner avant de **lancer des informations erronées**.

Une réponse s'impose. Tout d'abord, j'insiste sur le fait que **la municipalité a communiqué sur le sujet des travaux à plusieurs reprises** sur les réseaux sociaux et dans le petit journal. Il est possible que certaines personnes n'ont pas eu les informations, mais elles ont été fournies et étaient disponibles. Je rappelle que mon bureau est toujours ouvert à tous pour répondre à toutes les questions que vous souhaitez poser. J'assume toutes les demandes et cela depuis toujours.

Avec mes conseillers, nous sommes sur le terrain et tous **les travaux en cours sont nécessaires**, et en priorité les travaux d'assainissement. Pour information, **ce n'est pas la Mairie** qui gère et donc finance ces travaux, **mais la communauté d'agglomération**.

C'est elle qui a la compétence dans ce domaine car cela représente des travaux très lourds. Avec le conseil, nous faisons en sorte que cela se passe au mieux, mais nous devons suivre les contraintes de tels travaux. Savez-vous que l'Europe et l'État ont mis en demeure l'intercommunalité de réaliser ces travaux ainsi qu'une nouvelle steppe, sous réserve d'avoir une première pénalité de 400 000€. Évidemment cette pénalité devrait être financée par nos impôts si les travaux ne sont pas réalisés. Des travaux très conséquents sont donc en cours et ne peuvent pas être repoussés.

Nous sommes **bien conscients des désagréments et des contraintes**, surtout pour les habitants qui habitent dans les rues concernées. La mauvaise météo de ces derniers mois et les imprévus ont eu aussi un impact sur le délai des travaux. Nous assumons nos responsabilités et personne ne doit dire le contraire. Des travaux aussi conséquents prennent du temps.

Pour répondre au reproche plus personnel que le maire ne fait pas grand-chose. Je tiens à vous indiquer que lors de ce type de travaux, la communauté de communes prend en charge la réfection de la route, mais les trottoirs et les bordures sont à la charge de la municipalité. L'intercommunalité fait juste des « pansements » (voir ce qui a été réalisé à Villeparisis et à Mitry). Pour notre commune, j'ai obtenu les trottoirs et les bordures, ce qui représente un gain de 350 000€. Je suis assez fier de mon travail qui a amené à cette réussite. Nos administrés vont avoir de beaux trottoirs propres et ne plus trébucher. Pour finaliser sur ce sujet, **il faut faire preuve d'un peu de patience et n'oublions pas que c'est dans le cadre de l'amélioration de notre ville**.

Le courrier soulève **le problème pour se garer**. L'essentiel des riverains rentrent leurs voitures chez eux, par contre de nombreuses personnes qui viennent d'autres communes pour prendre le train à la gare se garent sans respecter les règles de circulation et surtout sans respecter nos habitants. Malheureusement, ces incivilités se développent et sont dans l'air du temps dans toutes les communes. Ces personnes ne pensent qu'à eux. Sachez que **de nombreuses contraventions sont distribuées tous les jours**. Le conseil et moi-même avons bien conscience de ce problème et **travaillons sur le sujet et faisons au mieux pour que les habitants puissent être le moins impactés**.

Sur le sujet concernant **les gens du voyage**, en effet je suis bien élu, mais il faut se renseigner sur mon rôle qui consiste à construire des emplacements et non pas de déplacer les personnes, même si je fais le maximum pour qu'ils déménagent lorsqu'il s'agit de notre com-

mune. Pour information, en ce moment je travaille sur **la construction d'une aire de 30 places à Mitry et de 20 places sur Othis**. Les gens du voyage ont fait le choix de vivre en se déplaçant et certains s'installent où ils le désirent. Ensuite, il faut suivre les lois pour les déloger et en tant que Maire, je dois les respecter. Dès leur arrivée, j'ai interpellé le Sous-Préfet pour faire un arrêté d'expulsion. Il a été réalisé très rapidement, les gens du voyage **devaient partir le 7 octobre**, c'est-à-dire seulement **10 jours après leur arrivée, la réactivité a donc été très bonne**. Par contre, aucun escadron de gendarme n'est disponible pour venir les déloger malgré mes demandes incessantes. Je n'ai pas la main sur la priorité donnée à leur intervention. Il faut donc se renseigner avant d'indiquer qu'aucune action n'est faite. Il faut savoir qu'en plus les terrains dans la zone où sont installés les gens du voyage appartiennent à l'aménageur et donc sur un terrain privé, ce qui complique encore le sujet. Pour conclure sur ce point, je ne peux intervenir que sous la responsabilité du Sous-Préfet et de la Gendarmerie.

Le conseil et moi-même avons bien fait tout le nécessaire pour traiter le sujet et continuons à faire.

Le dernier sujet **concerne la présence de rats**. Ces muridés ont toujours existé mais **nous ne constatons pas d'augmentation de leurs présences**. La municipalité a toujours traité ce sujet. Je rappelle qu'il existe **un contrat de dératisation** pour tous les bâtiments communaux, un contrat biannuel pour l'assainissement et que **des produits sont disponibles gratuitement à la mairie** pour tous les administrés pour traiter leurs espaces privés. Une nouvelle fois, il faut se renseigner avant de nous accuser de ne pas gérer ce sujet.

Voilà, je pourrais encore écrire de nombreuses pages pour justifier de **notre implication et de notre travail au quotidien pour avoir une ville moderne** (nécessitant des travaux) et sécurisée, mais à quoi bon face à de la mauvaise foi et de la discrimination. Il est facile de faire un courrier avec toutes ces accusations, surtout sans assumer et sans apposer de signature. Au mieux ils ne sont pas renseignés, au pire ils cherchent juste à dénigrer le travail de tout le conseil.

Je répète que le conseil et moi-même sommes toujours disponibles pour recevoir toute personne pour échanger sur le sujet qu'elle souhaite. Nous faisons et ferons toujours au mieux pour satisfaire nos administrés.

Le Maire
Daniel DOMETZ

INFOS PRATIQUES



Balayage Mécanisé

12, 13, 14 et 15 novembre

24, 26, 27 et 30 décembre

Merci de ne pas laisser vos véhicules sur les voies publiques ces jours-là.



Encombrants

Mardi 3 décembre

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, merci de ne pas sortir vos encombrants avant la veille au soir.



Déchets verts

Tous les vendredis de novembre et uniquement le vendredi 13 en décembre

Merci de ne pas sortir vos déchets verts avant la veille au soir.



saint-mard77.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Félicitations aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants. Ils s'engagent pour une année où ils auront l'occasion de concrétiser leurs projets. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite !

SÉJOURS enfants & ados 2025

Séjour Ski
23/02 au 1^{er}/03
Saint Sorlin D'Arves
#ski #snowboard #patinoire
#activités de montagne ...
500 €
25 primaires et 25 ados (de 2018 à 2008)



Séjour à la ferme
16/04 au 18/04
Ferme pédagogique de Cerneux
#activités de la ferme
100 €
15 maternelles de 2019 à 2020 en priorité
(puis ouvert aux 2018)



Séjour bord de mer
06/07 au 12/07
Vendays Montalivet
#surf #VTT #parc aquatique #baignade
350 €
14 primaires et 14 ados (de 2018 à 2008)



Séjour Walibi + Pairi Daiza
25/08 au 27/08
Belgique
#attractions #aqualibi
#spectacles #zoo
150 €
15 primaires et 15 ados (de 2017 à 2008)



Benoit : 06 78 15 98 86 ou Laura : 06 83 39 65 53
Les dossiers sont à retirer en Mairie ou à la MDJ. Inscriptions sous conditions (voir QR code)
 Paiements acceptés : chèques vacances, espèces, bon VACAF, chèques



Les inscriptions pour les séjours de l'année 2025 sont désormais ouvertes.

Au programme :

- un séjour au ski avec des cours de l'ESF,
- un court séjour à la ferme spécialement pour les maternelles
- un séjour en bord de mer avec des activités nautiques et du VTT
- une escapade en Belgique pour découvrir Walibi et le zoo de Pairi Daiza.

Pour toute information ou pour vous inscrire, contactez Benoit ou Laura à la mairie ou à la Maison des Jeunes.

Pour + d'infos

Contactez Benoit
06 78 15 98 86
ou Laura
06 83 39 65 53

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 2 **Soirée Halloween**
organisée par le comité des fêtes
📍 Salle des Tournelles

Samedi 9 **Atelier Speedcubing animé par l'AFS**
organisée par la bibliothèque
📍 Bibliothèque

Samedi 16 **Saint Mard en Scène**
Spectacle Stand UP Timothée Poissonnet
organisé par la municipalité
📍 Salle des Tournelles

Dimanche 17 **Bourse aux jouets**
organisée par le comité des fêtes
📍 Gymnase A. Lanoux

Dimanche 17 **Stage de Danse**
organisé par l'association Entrez dans la danse
📍 Salle des Tournelles

Mardi 19 **Cérémonie de remise des diplômes du Brevet**
organisé par le collège de Saint-Mard
📍 Salle des Tournelles

Vendredi 22 **Remise des médailles du travail, récompense aux bacheliers avec mentions, accueil nouveaux arrivants**
organisé par La municipalité
📍 Salle des Tournelles

DÉCEMBRE

Dimanche 1 **Loto des enfants**
organisé par le comité des fêtes
📍 Salle des Tournelles

Mercredi 4 **Spectacle « Le formidable Noël de Serge » par la Compagnie La Comète**
organisée par la bibliothèque
📍 Bibliothèque

Vendredi 6 **Marché de Noël**
organisée par la municipalité
📍 à la Mairie et aux Tournelles

Samedi 7 **Spectacle de Noël des enfants**
organisée par la municipalité
séances : 10h et 13h
📍 Salle des Tournelles

Samedi 7 **Feu d'artifice**
organisé par la municipalité
📍 Complexe des Tournelles

Samedi 14 **Goûter des anciens**
organisé par la municipalité
📍 Salle des Tournelles à 14h30



DRONES INTERDITS

Nous tenons à vous rappeler que **l'utilisation de drones est formellement interdite** sur l'ensemble du territoire de notre agglomération, sauf en cas d'autorisation préalable. Cette restriction s'applique aux 42 communes de Roissy Pays de France et vise à assurer la sécurité ainsi que le respect des zones aériennes contrôlées.

Si vous êtes un professionnel ou un organisme public et que vous devez effectuer un vol, il est essentiel de soumettre **une demande d'autorisation** en fournissant les documents nécessaires à la préfecture.

Nous vous remercions de votre vigilance et comptons sur votre respect de cette réglementation pour la sécurité de tous.

Le Mammobus
revient dans
vos villes !



Dispositif gratuit pour toutes les femmes.



Pour
d'infos



LE MAM- MOBUS EN TOURNÉE

Projet du Bus de la santé, le Mammobus donne accès au dépistage du cancer du sein à toutes les femmes. Le dispositif est gratuit et ouvert à tous.

Venez effectuer un dépistage individuel du cancer du sein dans l'une des communes de l'agglomération.

Sur place participez à l'atelier de prévention « Palp'Action », consultez le médecin et effectuez une mammographie et/ou une échographique si besoin.

Rendez-vous de 9h à 17h, **le vendredi 8 novembre à Roissy-en-France**, 55, rue Houdart (parking complexe sportif). La prise en charge a lieu toutes les 20 minutes à partir du premier rendez-vous.

VENDREDI 6 & SAMEDI 7 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de Saint-Mard revient. Comme l'an dernier, il aura lieu autour de la mairie, les vendredi 6 et samedi 7 décembre. Cet événement magique promet de réjouir petits et grands avec **un feu d'artifice**, une **patinoire** pour les amateurs de glisse et de nombreux **exposants** pour dénicher les cadeaux parfaits. Au programme également : des **animations et spectacles**, un manège et même un **petit train** pour ravir toute la famille. Ne manquez pas cette fête chaleureuse.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Les services de La Poste ajustent régulièrement l'organisation des bureaux ainsi que leur présence sur le territoire, afin de répondre à l'évolution des attentes et des usages de nos clients. Nous vous informons que l'organisation du bureau de poste de SAINT-MARD évoluera **à partir du 02/12/2024**. Les horaires seront modifiés comme suit :

- Du mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Le samedi : de 9h à 12h

RETOUR EN IMAGES

Pendant 3 semaines les enfants des écoles maternelles et primaires ont vécu au rythme de l'école du cirque. En effet, Vis ton cirque est venu enseigner à chaque élève les arts du cirque. Chaque séquence a été clôturée par un spectacle offert aux parents. Un réel moment de bonheur pour tous ! Merci à : « Vis ton cirque » pour leur professionnalisme, merci aux enseignants, ATSEM, animateurs pour leur implication, merci aux parents d'élèves pour les douceurs des entractes, merci aux parents pour l'ambiance sous le chapiteau les vendredis soirs et grand merci à tous nos petits artistes pour leurs numéros de qualité !!!

*Marie Christine Lacroix
Adjointe chargée du scolaire*



Pour clôturer l'année du Cme 2023/2024, avec des élus, nous nous sommes rendus au Sénat, pour les remercier de leur implication citoyenne.

L'équipe du CME.

Formidable soirée avec le duo **Gil ALMA et Benoist JOUBERT**.

Le meilleur remède contre la morosité, des rires, des rires et encore des rires ! Nous avons plein d'autres remèdes du même genre à vous offrir PROCHAINEMENT...

Jacky Forêt



Run Eco, 2ème édition : face à un incivisme permanent des fumeurs qui jettent leur mégots sur la voie publique le Cme, le public volontaire ainsi que quelques élus et le responsable du Run Eco avons nettoyé la ville le 06 octobre. Merci à tous les participants.

Brigitte Huet

SOYONS CITOYENS

Chers propriétaires de **chiens**, nous vous rappelons que vos compagnons doivent être **tenus en laisse**, et pour certaines catégories de chiens, le port de la muselière est obligatoire. Par souci d'hygiène et de propreté, il est également indispensable de **ramasser leurs déjections** à l'aide des sacs prévus à cet effet. Par ailleurs, les chiens sont interdits dans le stade et sur les aires de jeux. Merci pour votre sens civique.



Cette année, la mairie organise à nouveau le concours des illuminations de Noël (maison, appartement). Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie à partir du 20 novembre et doivent être retournés **avant le 9 décembre**. Un **minimum de 10 participants** est requis pour que le concours soit validé.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE CARREFOUR CITY

Le magasin est fermé pour un mois en raison de travaux de rénovation entrepris par la nouvelle direction. La date de réouverture vous sera communiquée prochainement. Un **grand merci à Monsieur et Madame Dupré ainsi qu'à tout le personnel** pour leur engagement et leur travail durant ces nombreuses années. Bon courage à tous pour cette nouvelle étape. Amicalement.

Le Maire
Daniel DOMETZ

LE BILLET D'HUMOUR DE JACKY

J'aime l'automne, cette saison qui hésite entre la fin de l'été et le début de l'hiver, cette dichotomie entre le froid, le Ying et le Yang !

J'aime m'asseoir confortablement sur mon canapé, entre mon chat qui me dresse la liste des travaux à terminer et ma femme qui ronronne ... (ou l'inverse).
Il m'arrive d'allumer la télévision et d'écouter tous ces sycophantes qui tiennent des propos de mythomanie. Ça ne prête pas à conséquence, de la rêverie de cloporte palliative à une insupportable misère de tous les instants.

Heureusement, mon chat éteint la télévision, ma femme me regarde et ronronne ... (ou l'inverse) !
J'aime bien l'automne ...

LES GENS DU VOYAGE

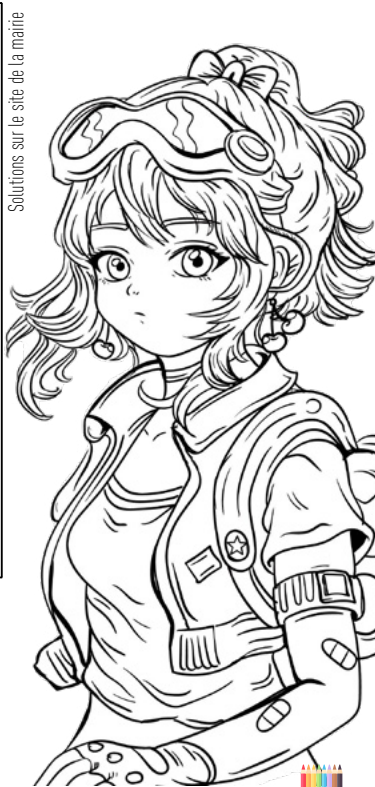
Ils ont quitté Saint-Mard, et j'espère que ce sera pour longtemps. Leur installation se trouvait sur des terrains privés, ce qui a rallongé le processus de leur départ. De plus, la gendarmerie a eu des difficultés à mobiliser suffisamment de personnel en raison des nombreuses vacances après les Jeux Olympiques. Heureusement, la situation est désormais réglée. L'aménageur va renforcer les mesures de protection. Je tiens à présenter mes excuses à nos commerçants qui ont été impactés pendant ces trois semaines.

Le Maire
Daniel DOMETZ

À VOUS DE JOUER



ALGER	CANBERRA	LIMA	PARIS	SOFIA
AMMAN	CARACAS	LISBONNE	PÉKIN	TÉHÉRAN
ATHÈNES	DAKAR	LOME	PRAGUE	TIRANA
BAGDAD	DAMAS	LONDRES	RABAT	TRIPOLI
BALE	DUBLIN	MADRID	RIYAD	TUNIS
BAMAKO	EREVAN	MANILLE	ROME	VARSOVIE
BERLIN	KABOUL	MONACO	SANAA	Vienne
BOGOTÁ	KATMANDOU	MOSCOU	SÉOUL	VILLE
BRASÍLIA	LILLE	PANAMA	SINGAPOUR	VILNIUS



COLORIAGE

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Zackariya ATTIGUI, né le 10/06/2024
Guilian ALBESSARD - MONTALBANO
né le 24/07/2024
Thiziri BEN SLIMANI née le 23/08/2024
Issam MCIRDI né le 24/08/2024
William HUVELLE né le 26/08/2024



Mariages

Mme Sovan Thavy SEANG
& M. Henri PHETVIHARN, le 17/08/2024



Décès

M. Roger LAROZIÈRE, décédé le 11/08/2024
Mme Bernadette VANDECASTEELE, décédée le 11/09/2024
Mme Régine LENGLET, décédée le 16/10/2024